



LE RENDEZ-VOUS DE LA CERISE LA TAPY/CTIFL

VARIÉTÉS, PORTE-GREFFE, CONDUITE ET PROTECTION PHYTOSANITAIRE

LE MARDI 3 JUILLET 2018,
LA TAPY (CARPENTRAS)

90 personnes ont assisté à l'après-midi organisée conjointement par La Tapy et le CTIFL sur le Domaine expérimental La Tapy, près de Carpentras. Les exposés présentés aux techniciens et producteurs ont porté sur le matériel végétal et la protection phytosanitaire contre *Drosophila suzukii*. Jean-Christophe Neyron, président de l'AOP nationale Cerises de France et vice-président en charge de la Cerise à La Tapy, a introduit la rencontre. L'après-midi s'est terminée par la visite des essais sur le thème de la protection contre la pluie et les insectes ravageurs, ainsi que sur les modes de conduite.

RESSOURCES HUMAINES

Gérard Roche (président de La Tapy) a pris la parole pour remercier Gérard Charlot (ingénieur CTIFL) avant son départ à la retraite pour les nombreuses années passées à travailler pour la filière. Il a ensuite présenté Amandine Boubennec, sa remplaçante au sein du CTIFL, ainsi que Pascal Rousse, le nouveau responsable de la station expérimentale de La Tapy. Étaient également présents à cette journée, deux nouveaux arrivants au sein de l'équipe cerise du Domaine expérimental de La Tapy, Olivier Simler et Louise Rubió respectivement en charge de la protection du verger et des essais matériel végétal/conduite du verger.

CAMPAGNE 2018

Jean-Christophe Neyron, a débuté l'après-midi en retraçant les grandes



> EXPOSITION ET DÉGUSTATION DE DIFFÉRENTES VARIÉTÉS

© La Tapy

lignes de la campagne 2018 qui restera dans les mémoires comme une année très difficile pour la production de cerises. Les problèmes liés au gel et aux pluies, les petits calibres notamment en début de saison, et la forte pression de *Drosophila suzukii* ont été difficiles à gérer. Les fruits invendus restés sur les arbres ont favorisé la prolifération de la drosophile en lui offrant une « nursery » de choix. Le président a ensuite évoqué un besoin d'amélioration de la technicité. Un projet dans ce sens est en cours d'écriture au sein de l'AOP. Alexandra Lacoste (directrice de l'AOPn Cerises de France) a dressé un prébilan de la campagne 2018 et a présenté les opérations de communication menées auprès de la presse et des consommateurs, ainsi que les partenariats avec des restaurateurs ou encore des foires et salons. Elle est ensuite revenue sur les données du mois de mai. Après un démarrage tardif en semaine 20, les plus gros volumes en départ station ont été enregistrés les semaines 25 et 26 (deuxième quinzaine de juin). Dès la deuxième semaine de commerciali-

sation les prix d'expédition ont baissé de plus de 2,50 €. Les prix de vente ne permettront très souvent pas de rémunérer les surcoûts de l'année. Il est à noter une augmentation cette année de la demande de conditionnement en barquette.

CHOIX VARIÉTAL

La présentation a commencé par un rappel sur les conséquences du changement climatique sur la production de cerises, qui est une espèce très sensible à ce phénomène. C'est un critère désormais prépondérant dans le choix d'une variété qui doit être raisonné en fonction de la zone climatique et de la sensibilité des variétés aux hivers doux, aux fruits doubles et au stress climatique. Le comportement face au changement climatique étant variable d'une variété à l'autre, avec une influence du porte-greffe et de la conduite (taille, formation des arbres...). Louise Rubió (La Tapy) et Amandine Boubennec (CTIFL), ont ensuite pré-



senté 25 variétés (16 rouges et 9 bicolores) classées par époque de maturité. Pour chacune d'entre elles, les critères de productivité, de calibre et de fermeté ont été spécifiés d'après les résultats issus du réseau national d'évaluation variétale coordonné par le CTIFL. Pour chaque variété l'accent a été mis sur les sensibilités connues (maladies, hivers doux, fruits doubles) et sur le choix de variétés de maturité proche et compatibles pour la pollinisation (lorsque la variété n'est pas autofertile). Ce regroupement permettant de faciliter la gestion de la protection vis-à-vis des ravageurs et maladies.

SÉLECTIONNER SON PORTE-GREFFE

Avant de présenter les porte-greffe, Gérard Charlot (CTIFL) a rappelé l'importance d'anticiper les commandes de plants de 1 à 2 ans quand il s'agit de nouveaux porte-greffe non multipliés en routine par les pépiniéristes.

Six porte-greffe qui sont maintenant tous disponibles pour les producteurs ont été présentés. L'élargissement de la gamme avec de nouveaux porte-greffe nanisants et semi-nanisants, permet de mieux adapter son choix en fonction de la variété et du type de verger à implanter (mode de conduite, mise en place d'une protection contre la pluie et les insectes, fertilité du sol). Les porte-greffe présentés sont : Piku 1 et Krymsk®6 (nanisant), ainsi que Furtos, Sto 3 (anciennement Weigi 3), Ceravium® PHL-A et Gisela 6 (semi-nanisant). Tout comme pour les variétés, des fiches de synthèse et de présentation des porte-greffe sont disponibles sur le site internet du CTIFL.

VOYAGE D'ÉTUDE EN SUISSE ET EN ITALIE

Nicolas Vaysse (CA du Vaucluse), a résumé les visites effectuées lors d'un voyage auquel 17 personnes, dont 11 producteurs et 6 conseillers ont pris part. L'objectif du voyage était de s'informer sur la situation sanitaire rencontrée par les pays producteurs voisins et d'identifier les moyens mis en place et les méthodes de protection en cours d'étude. En Suisse, *Drosophila suzukii* est arrivée en 2011 avec des premiers dégâts importants sur cerise en 2014.



> VISITE D'UN ESSAI PROTECTION DU VERGER

Les vergers y sont palissés et déjà équipés d'une protection contre la pluie et la grêle, à laquelle des filets insect-proof sont venus s'ajouter. En Italie, deux profils de vergers à la typologie différente s'opposent. D'un côté, la province de Modène, région traditionnelle, où 1 200 ha de cerisiers en IGP (Indication géographique protégée) produisent sur porte-greffe vigoureux en formes en volume, d'où une difficulté pour développer la protection filet en raison de structures de vergers non adaptées. De l'autre côté, la région de Trente, où la production de cerises est plus récente (20 ans) et où l'implantation de vergers palissés y facilite la couverture. Ainsi, entre 2010 et 2017 la proportion de vergers couverts est passée de 0 à 70 % dans cette zone géographique et 50 à 60 % des vergers bénéficient en plus de filets anti-insectes.

LUTTE CONTRE *DROSOPHILA SUZUKII*

Avant de présenter les courbes de vol de l'année et la situation en 2018, Olivier Simler (La Tapy) a rappelé les raisons d'un tel potentiel de nuisibilité de *D. suzukii*. En effet, cet insecte très polyphage est capable d'attaquer les fruits avant maturité et peut pondre entre 7 à 16 œufs par jour (soit 300 œufs par femelle). Ensuite, Olivier Simler (La Tapy), Véronique Baffert (CTIFL) et Fanny Buard (stagiaire CTIFL), ont exposé les résultats d'essais de stratégies phytosanitaires. Ces derniers visaient à identifier de nouvelles stratégies (positionnement des applications,

suppressions de certains traitements, intégration d'un nouveau produit dans la stratégie de protection). Par exemple, sur une variété semi-précoce (Coralise), des efficacités comparables ont été obtenues avec une stratégie à quatre traitements et une stratégie à deux traitements. Cependant, sur une variété tardive (Regina), chacun des quatre traitements s'est révélé utile : la suppression de l'un des quatre traitements entraînait une augmentation des dégâts à la récolte.

VISITES TERRAIN

Deux thématiques ont été retenues pour cette seconde partie de la manifestation technique. La première étant celle de l'adaptation d'un filet insect-proof à un verger traditionnel en gobelet, soit en protection mono-parcelle, soit en protection mono-rang, soit en protection mono-parcelle. Ces deux types d'installations ont permis d'apporter un réel bénéfice sur la protection du verger face à l'éclatement des fruits et aux attaques de *D. suzukii*.

La deuxième partie des visites a conduit les participants jusqu'à un essai sur les modes de conduite. Les formes conçues pour les haies fruitières (axe, biaxe, palmette, mur) et les formes en petit volume (KGB, drilling) y sont à l'étude en comparaison à la forme traditionnelle en gobelet, car elles présentent l'avantage d'être adaptées à la mise en place d'une production sous filet. Il a été rappelé que dans le cadre de la plantation d'un verger la forme choisie doit être adaptée au porte-greffe et à la variété (port, vigueur, ramification). ■